

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2009-2010)
LE 16 MARS 2010**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Linda Crevier, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 16 MARS 2010 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU, LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LINDA CREVIER, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigneur (2)
Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneïs (7)
Suzanne Tremblay (6)

MM. les commissaires

Guy-Paul Beauchemin (22)
André Dugas (11)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

La commissaire représentante du comité de parents

M^{me} Julie Poupart, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ÉTAIT ABSENT

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03120-03-10

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2010

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Réfection de l'enveloppe architecturale et de la fenestration – École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (Édifice Saint-Viateur) : Appel d'offres # P-16-063-09

11.02 Régulation automatique – Nouvelle école primaire à Candiac : Appel d'offres # P-17-015-09

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Contrats de transport de type berline ou familial

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03121-03-10

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2010

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2010.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2010 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, signale ne pas avoir eu de questions relativement à la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 3 février 2010 et se terminant le 9 mars 2010.

Madame Julie Poupart, commissaire représentante du comité de parents niveau primaire, prend son siège à 19 h 05.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03122-03-10

11.01 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ARCHITECTURALE ET DE LA FENESTRATION – ÉCOLE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND (ÉDIFICE SAINT-VIATEUR): APPEL D'OFFRES # P-16-063-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe architecturale et de la nouvelle fenestration à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (Édifice Saint-Viateur) à **Afcor Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de quatre cent cinquante-sept mille deux cent onze dollars et quarante-huit cents (**457 211,48\$**) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 9 mars 2010.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C.E.-03123-03-10

11.02 RÉGULATION AUTOMATIQUE – NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À CANDIAC : APPEL D'OFFRE # P-17-015-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la régulation automatique à la nouvelle école primaire à Candiac à **Regulvar Inc.** pour un montant forfaitaire de cent dix-neuf mille deux cent cinquante dollars (**119 250 \$**) avant les taxes (cent trente-quatre mille six cent trois dollars et quarante-quatre cents) (134 603,44 \$) taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 11 mars 2010.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03124-03-10 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 09,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02
T:\Textes\2009-2010\CEX\PROCES-VERBAUX\16 mars 2010 - A.14.02.doc